

MARIE-VIC

Le journal mensuel de la Formation continue

NOS NOUVELLES

DANS CE NUMÉRO :

Nos nouvelles	1
Services aux étudiants	2-4
Informations importantes	4-8
Horaire des services — Hiver 2016	9-10

BONNE RENTRÉE!

L'équipe de la Formation continue du Cégep Marie-Victorin vous souhaite une bonne année 2016.

Voici votre première publication de la session d'hiver 2016. Nous vous invitons à en prendre connaissance, car vous y trouverez tous les renseignements nécessaires concernant le fonctionnement du Cégep Marie-Victorin et des réponses à bon nombre de vos questions.

Pendant votre première semaine de cours, du lundi 25 janvier au jeudi 28 janvier, l'équipe de la Formation continue sera présente à l'entrée principale du pavillon central (7000, rue Marie-Victorin), de 18 h à 18 h 30, afin de vous accueillir et vous remettre votre agenda.

Les listes des classes seront affichées sur des babillards et indiqueront le nom et le numéro du cours, le local ainsi que le nom de votre enseignant. Nous vous demandons d'avoir en main votre fiche d'inscription afin de faciliter votre recherche.

Vous avez besoin d'indications pour vous diriger à votre local? N'hésitez pas à nous le demander, nous vous renseignerons avec plaisir!

Notre objectif est votre réussite. À cet effet, plusieurs centres d'aide spécialisée sont mis en place pour vous. Pour connaître tous les détails, visitez la section « Services aux étudiants » de notre site Internet à l'adresse www.collegemv.qc.ca/fc.

Bonne session à tous, aux nouveaux étudiants et ceux qui poursuivent avec nous!



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE : DOMINIQUE ROY

Votre aide pédagogique individuelle est là pour vous guider dès votre entrée au Cégep et tout au long de vos études. Vous pouvez la rencontrer à propos des sujets suivants :

- * Soutien à la réussite
- * Projets de cheminement particulier
- * Changement de programme
- * Cas de maladie
- * Absences aux cours de plus de trois (3) jours ou absences aux examens
- * Cas de conflits divers
- * Modification, annulation ou abandon de cours
- * Demande de dispense, d'équivalence ou de substitution de cours
- * Demande d'incomplet permanent
- * Suivi de votre dossier avec Emploi-Québec
- * Ou toutes autres problématiques ou questions sur votre cheminement scolaire

Vous pouvez la rencontrer en prenant un rendez-vous au 514 325-0150, poste 2627.

Veillez noter que ses heures de bureau sont du lundi au jeudi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

SERVICE D'UN TECHNICIEN INFORMATIQUE

- De 7 h à 19 h, du lundi au jeudi, et de 7 h à 17 h, le vendredi
- En cas de problème informatique empêchant le bon déroulement d'un cours ou l'incapacité de vous brancher à votre compte réseau : si@collegemv.qc.ca ou 514 325-0150, poste 2025
- Pour des renseignements supplémentaires : <http://si.collegemv.qc.ca>

AUDIOVISUEL

- De 8 h à 19 h, du lundi au jeudi, et de 8 h à 17 h, le vendredi
- Si vous avez besoin de matériel audiovisuel ou de dépannage technique : 514 325-0150, poste 2222
- Pour réserver de l'équipement (appareil photo, vidéo, projecteur) ou pour toute autre demande : sav@collegemv.qc.ca
- Pour les formulaires d'emprunt (pour les étudiants) et l'inventaire du matériel dans les classes : <http://audiovisuel.collegemv.qc.ca>



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

LES CENTRES D'AIDE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

La Formation continue a mis sur pied différentes mesures d'aide afin de vous soutenir dans votre démarche scolaire. Ces mesures s'adressent à tous les étudiants inscrits à la **session d'hiver 2016** dans **tous les programmes et cours offerts par la Formation continue**.

Voici la liste partielle des centres d'aide qui sont adaptés à vos besoins et réalités :

- **Centre d'aide en français (CAF)** : Le CAF vous aide à combler vos lacunes en français écrit. La grammaire, le vocabulaire, les homophones, les figures de style, la syntaxe et la compréhension de texte sont autant de sujets qui pourront être abordés au centre d'aide.
- **Centre d'aide en philosophie (CAP)** : Le CAP vous aide à améliorer la qualité de vos textes en philosophie et à augmenter vos résultats. Un formateur propose **huit capsules méthodologiques** sur huit thèmes propres aux cours de philosophie. Vous avez aussi l'occasion de mettre en pratique vos nouveaux apprentissages et de recevoir de la rétroaction.
- **Centre d'aide en anglais (CAA)** : Le CAA vous donne l'occasion de rencontrer un tuteur d'expérience de façon individuelle pour améliorer vos habiletés en anglais. Vous y trouverez un lieu propice pour développer votre compétence écrite ou parlée, que ce soit sous forme d'exercices ou de discussions avec le tuteur.
- **Ateliers méthodologiques et informatiques** : Ces ateliers sont pour vous si vous désirez améliorer vos méthodes de travail ou si vous éprouvez des difficultés à prendre vos courriels, à consulter vos résultats sur *Omnivox* ou à écrire un texte dans le logiciel de traitement de texte.

**POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS ET LES DATES IMPORTANTES
DES DIFFÉRENTS ATELIERS ET CAPSULES : collegemv.qc.ca/fc**



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

SYNDICAT ÉTUDIANT

Le syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) est l'association qui représente les étudiants et étudiantes du Cégep. Tout étudiant qui est inscrit à temps plein à l'enseignement régulier ou à la Formation continue est automatiquement membre du syndicat. Il est alors possible de profiter de tous les services offerts aux membres et de participer aux activités et à l'administration du SECMV. Le rôle du SECMV est de défendre et de promouvoir les droits et intérêts de la population étudiante.

SECMV : Local E-017 (pavillon central, à côté du Café l'Exil)

Tél. : 514 325-0150, poste 2427

Télec. : 514 328-3815

secmv@hotmail.com

<http://secmv.org>

INFORMATIONS IMPORTANTES

ANNULATION DE COURS (BLOC 1)

La date d'annulation est le **23 février 2016, à 16 h** pour les programmes suivants :

- DEC SCIENCES HUMAINES
- DEC TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE
- DEC COMPTABILITÉ ET GESTION
- AEC GESTION DES SERVICES DE GARDE
- FORMATION GÉNÉRALE
- TREMPLIN DEC
- HORS PROGRAMME
- COURS À LA CARTE

Pour toute annulation de cours : vous devez rencontrer votre aide pédagogique individuelle, au local C-107, du lundi au jeudi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Pour annuler toute votre session : vous devez vous présenter aux guichets de l'Organisation scolaire, au local B-103, et remplir un formulaire d'avis de départ ou compléter l'avis de désistement dans votre compte *Omnivox*.

IMPORTANT : Vous devez confirmer votre présence pour **tous** les cours auxquels vous êtes inscrit. Le fait de ne pas confirmer un cours **ne constitue pas un abandon officiel** et la mention **ÉCHEC** sera portée à **votre bulletin** si la date limite d'annulation est passée.

À noter : la non-confirmation d'un ou plusieurs cours peut modifier votre statut de temps complet à temps partiel et occasionner ainsi une augmentation de vos frais de scolarité.

Des questions? Téléphonnez au 514 325-0150, poste 2627, ou présentez-vous au local C-107.

INFORMATIONS IMPORTANTES

RECENSEMENT HIVER 2016 PAR *OMNIVOX*

Du 24 février au 1^{er} mars 2016

Vous devez confirmer votre fréquentation scolaire pour **tous** les cours auxquels vous êtes inscrit. Le fait de ne pas confirmer un cours **ne constitue pas un abandon officiel** et la mention **ÉCHEC** sera portée à **votre bulletin** si la date limite d'annulation est passée.

Pour ce faire :

1. Connectez-vous à *Omnivox*;
2. Cliquez sur le module « Fréquentation scolaire » qui se trouve à gauche de l'écran dans la liste des options d'*Omnivox*;
3. Vérifiez qu'une page avec tous les cours que vous fréquentez et qui sont à recenser pour cette période s'affiche;
4. Cliquez sur « Présence confirmée » ou « Absence confirmée » dépendamment si vous fréquentez ou non encore ces cours;
5. Signez la page en entrant votre mot de passe *Omnivox*.

À noter : la non-confirmation d'un ou plusieurs cours peut modifier votre statut de temps complet à temps partiel et occasionner ainsi une augmentation de vos frais de scolarité.

FRAIS À PAYER

La date limite pour l'acquiescement de la facture pour la session d'hiver 2016 était le vendredi 22 janvier. Par conséquent, une pénalité de 25 \$ a été automatiquement ajoutée aux dossiers des étudiants retardataires (Règlement no 5, article 3.02.2).

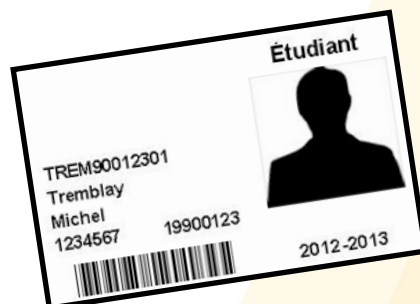
LA CARTE D'IDENTITÉ

Cette carte est obligatoire et vous n'avez rien à déboursier pour l'obtenir.

Elle prouve que vous êtes étudiant à Marie-Victorin et elle peut vous être demandée en tout temps sur les lieux du Cégep. De plus, elle est requise pour obtenir les services offerts aux étudiants à l'Organisation scolaire, la Coop, la bibliothèque, etc.

Pour tous les étudiants qui ne détiennent pas leur carte, la prise de photo s'effectue aux guichets du Service de l'organisation scolaire, local B-103.

À noter : si vous perdez votre carte au cours de la session, vous devrez payer des frais de 5 \$ pour en obtenir une nouvelle.



INFORMATIONS IMPORTANTES

LE MARIE-VIC : UNE PUBLICATION ESSENTIELLE

Le Marie-Vic est une publication mensuelle offerte gratuitement aux étudiants et chargés de cours de la Formation continue. Il est distribué la première semaine de chaque mois et est disponible dans l'un de nos présentoirs identifiés au nom de la Formation continue, ainsi que dans les pavillons central, Triest, Dujarié et Namur.

* **Pavillon central :**

- Près du guichet du local C-107
- Dans le corridor à proximité du bureau de la sécurité
- Dans le corridor à proximité de la bibliothèque

* **Pavillon Triest :** à proximité du local S-015

* **Pavillon Dujarié :**

- À l'accueil
- À proximité du local DU-020

* **Pavillon Namur :** à proximité du local N-201

Le Marie-Vic est également disponible sur la page d'accueil du site web de la Formation continue au collegemv.qc.ca/fc, dans la section « Publications », à droite de la page.

PONCTUALITÉ AUX COURS

Les cours du soir débutent à 18 h 30. Afin d'assurer un début de cours efficace, **les enseignants sont autorisés à verrouiller la porte du local 10 minutes après le début du cours** et les retards ne seront pas acceptés. En pareille situation, vous serez autorisé à réintégrer le groupe uniquement après la pause.

AVIS D'ABSENCE DES ENSEIGNANTS

Un module dans *Omnivox* vous permet d'être avisé par téléphone de toute absence d'un enseignant ou d'une annulation de cours. Or, pour recevoir l'information, vous devez activer vous-même le système d'appel automatisé selon la procédure suivante :

- sélectionnez le module « Dossier personnel » dans *Omnivox*;
- sélectionnez « Avis d'appel automatisé en cas d'annulation de cours »;
- cliquez sur « Activer » qui s'affiche dans le rectangle;
- saisissez un ou deux numéros de téléphone pour recevoir l'appel automatisé;
- saisissez les heures auxquelles vous désirez être joint.

Ce service d'appel automatisé vous évitera de vous déplacer au Cégep inutilement, alors ne tardez pas à l'activer dès maintenant.

INFORMATIONS IMPORTANTES

OMNIVOX : UN OUTIL INDISPENSABLE DANS VOS ÉTUDES

Pour accéder à vos résultats et communiquer avec votre enseignant, vous aurez besoin de :

- votre numéro de demande d'admission (DA) de 7 chiffres;
- votre code permanent;
- votre date de naissance.

Pour accéder à votre compte :

Rendez-vous d'abord sur le portail *Omnivox* au :

<http://collegemv.omnivox.ca>

Suivez ensuite les étapes ci-dessous :

1. Cliquez sur « **Première utilisation** » et suivez les instructions apparaissant à l'écran;
2. Cliquez sur la rubrique « **LÉA, l'environnement Professeurs-Étudiants** »;
3. **Entrer votre numéro de DA et le NIP** que vous avez créé lors de votre première utilisation;
4. Cliquez sur la rubrique « **Allez à l'accueil LÉA** » et suivez les indications (par exemple : choisir « Mes classes », puis le cours que vous voulez consulter).

SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET

La Formation continue met à votre disposition des ordinateurs aux endroits suivants :

- Pavillon central : dans le Foyer, situé à côté de l'Organisation scolaire
- Pavillon Bélanger : au local BE-125
- Pavillon Dujarié : au local DU-020
- Pavillon Triest : au local S-026

À l'aide d'*Omnivox*, vous pouvez :

Payer un solde

- Par le module « Centre de paiement »
- Autre mode de paiement : directement à votre institution bancaire

Communiquer avec votre enseignant

- Par la messagerie MIO

Confirmer votre fréquentation scolaire

Recevoir les avis d'absence des enseignants

- Sélectionnez le module « Dossier personnel »;
- Sélectionnez « Avis d'appel automatisé en cas d'annulation de cours »;
- Cliquez sur « Activer », qui s'affiche dans le rectangle;
- Saisissez un ou deux numéros de téléphone pour recevoir l'appel automatisé;
- Saisissez les heures auxquelles vous désirez être rejoint.

Par le biais de LÉA, vous pouvez :

- Consulter vos notes d'évaluation;
- Télécharger les documents liés aux cours tels que le plan de cours et les lectures;
- Consulter le détail du calendrier du cours (remises de travaux, événements, etc.);
- Consulter l'information sur vos absences et retards;
- Lire les communiqués de votre enseignant pour votre groupe-classe;
- Etc.

MIO — MESSAGERIE INTERNE D'OMNIVOX

Dans *Omnivox*, vous avez accès à une boîte de messagerie nommée MIO. Ce moyen de communication interne est utilisé par les enseignants, les membres de l'administration ainsi que les membres de l'Organisation scolaire pour vous transmettre des messages importants. Il est donc à votre avantage de prendre l'habitude de consulter votre boîte aux lettres MIO régulièrement.

INFORMATIONS IMPORTANTES

URGENCE NEIGE

Voici les procédures de fermeture du Cégep lors de tempêtes de neige importantes et autres conditions météorologiques extrêmes susceptibles de rendre les déplacements dangereux.

Décision

Une décision de fermeture du Cégep Marie-Victorin, de réduction¹ ou de maintien des services, selon le cas, peut être prise par la Direction générale lorsque cette dernière évalue que la sécurité des déplacements est compromise et que l'on peut prévoir de nombreuses absences du personnel et des étudiants. Pour prendre cette décision, la Direction générale se basera sur une source d'information fiable et rigoureuse. Ainsi, elle pourra rendre une décision de fermeture ou de réduction lorsqu'Environnement Canada émet un avertissement pour Montréal :

- De tempête hivernale (plus de 25 centimètres de neige en 24 heures);
- De pluie ou de bruine verglaçante, accompagnée de conditions routières dangereuses;
- D'autres conditions extrêmes rares (inondations, par exemple).



Communication

La décision est prise au plus tard entre 5 h 30 et 5 h 45, le matin du jour concerné, par la Direction générale, après consultation téléphonique d'au moins deux directeurs. Les appels aux médias² sont faits au plus tard entre 5 h 45 et 6 h en cas de fermeture. Le site Web et le message téléphonique d'accueil du Cégep sont changés entre 5 h 45 et 6 h, en cas de fermeture, de réduction ou de maintien des cours ou des services, par le Service des communications. En cas de doute, le personnel est invité à s'informer sur le site Web du Cégep avant de se déplacer.

1. Par exemple, les cours pourraient être annulés au secteur régulier et les activités de la Formation continue maintenues.

2. Radio circulation 730AM — CKOI 96,9 — 98,5 — 92,5 — RYTHME 105,7 — CJAD 800 — CIME 103,9; sur les ondes de TVA et de la SRC; ainsi que sur les chaînes d'information continue LCN et RDI.

COMPLEXE SPORTIF — INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'HIVER 2016



Les inscriptions des étudiants aux activités du Complexe sportif Marie-Victorin s'effectuent sur place, au comptoir d'accueil, du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h, et les samedi et dimanche, de 9 h à 19 h.

Vous pouvez vous inscrire à une session de 10 semaines ou prendre un abonnement « illimité » avec options de 4, 6 ou 12 mois pour les cours de mise en forme en salle, en piscine ou à la salle d'entraînement.

Les étudiants du Cégep bénéficient de **50 % de rabais** sur les abonnements à la salle d'entraînement et à la piscine ainsi que sur les cours de groupe et de karaté. Profitez-en!



Pour tous les détails, visitez le www.complexesportifmarievictorin.com

HORAIRE DES SERVICES— HIVER 2016

SERVICE	HORAIRE	TÉLÉPHONE
ACCUEIL DE LA FORMATION CONTINUE	<p>Pavillon Dujarié : local DU-119 Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30</p> <p>Pavillon central : local C-107 Lundi au jeudi, de 17 h à 18 h 30</p>	514 325-0150 poste 2389
<p>AIDE PÉDAGOGIQUE Pavillon central : local C-107</p>	Lundi au jeudi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30	514 325-0150 poste 2627
<p>ORGANISATION SCOLAIRE (photo, carte d'identité, paiement, etc.) Pavillon central : local B-103</p>	<p>Du 25 janvier au 26 février 2016 Lundi au jeudi, de 8 h à 18 h 30 Vendredi, de 8 h à 14 h (fermé le midi) (Fermé les lundis 1er et 22 février de 10 h à 12 h)</p> <p>Du 29 février au 6 mai 2016 Lundi au mercredi, de 8 h à 18 h 30 Jeudi, de 8 h à 16 h 30 Vendredi, de 8 h à 14 h (fermé le midi) (Fermé les lundis 7 et 21 mars, 4 et 18 avril et 2 mai, de 10 h à 12 h)</p>	514 325-0150 poste 2705
<p>CAFÉTÉRIA Pavillon central : local A-100</p>	Lundi au jeudi, de 7 h à 18 h 30 Vendredi, de 7 h à 14 h	514 325-0150 poste 2067
<p>CAFÉ L'EXIL Pavillon central : local E-022</p>	Lundi au jeudi, de 9 h à 20 h 30 Vendredi, de 9 h à 16 h	514 325-0150 poste 2428
<p>COOP Pavillon central : local E-016</p>	<p>Du 25 janvier au 5 février 2016 Lundi au jeudi, de 8 h à 20 h Vendredi, de 8 h à 16 h</p> <p>À partir du 8 février 2016 Lundi au jeudi, de 8 h à 18 h 30 Vendredi, de 8 h à 16 h</p>	514 325-0150 poste 3814

HORAIRE DES SERVICES— HIVER 2016

SERVICE	HORAIRE	TÉLÉPHONE
BIBLIOTHÈQUE Pavillon central : local G-130	Lundi au jeudi, de 8 h à 20 h 15 Vendredi, de 8 h à 14 h 45	514 325-0150 poste 2311
IMPRIMERIE Pavillon central : local E-015	Lundi au jeudi, de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 15 Vendredi, de 7 h à 12 h et de 13 h à 15 h	514 325-0150 poste 2420
SERVICE DE L'AUDIOVISUEL Pavillon central : local G-015	Lundi au jeudi, de 8 h à 19 h Vendredi, de 8 h à 17 h	514 325-0150 poste 2222
SERVICE INFORMATIQUE Pavillon central : local C-216	Lundi au jeudi, de 7 h à 19 h Vendredi, de 7 h à 17 h	514 325-0150 poste 2025 si@collegemv.qc.ca
RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) Pavillon Dujarié, 2 ^e étage : local DU-225	Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h	514 325-0150 poste 2606
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Pavillon central : local A-006	Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (sur rendez-vous)	514 325-0150 poste 2219
SERVICE D'AIDE FINANCIÈRE Pavillon central : local A-005	Lundi, de 16 h à 18 h 30 (sans rendez-vous)	514 325-0150 poste 2225
SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES Pavillon central : local A-005	Lundi au jeudi, de 7 h 30 à 15 h 30 Vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30	514 325-0150 poste 2225